[Texte]

Parliament, in the National Arts Centre Act of 1966, decreed that the principal object of the centre should be:

...to develop the performing arts in the National Capital Region and to assist the Canada Council in the development of the performing arts elsewhere in Canada.

Very significantly, the act added that in furthering this object the centre might

...encourage and assist in the development of performing arts companies at the centre.

This mandate had been proposed to Parliament by two artistic advisory committees on music and theatre. Their remarkable membership included, in music, Louis Applebaum, Arnold Walter, Gabriel Charpentier, Ludmilla Charyioff, Celia Franca, Herman Geiger–Torel, Gilles Lefevbre, Zubin Mehta, and Nicolas Goldschmidt; and in theatre, Jean Gascon, John Hirsch, Yvette Brind'Amour, Michel Langan, Léon Major, Mavor Moore, and Robert Prévost.

These men and women were the top musical and theatrical people in Canada then and for many years after, and the mandate that Parliament gave the centre reflected their unanimous advice. For the centre to be a permanent national celebration of the Canadian performing arts, it must, they said, have resident artistic companies. As Jean Gascon put it, "the centre must have a heart that beats."

When the centre opened in 1969, there was therefore a resident orchestra, which was soon joined by resident theatre companies performing in English and French. The board, bearing in mind the opinion of the advisory committees, as confirmed by Parliament, decreed that performances by the centre's resident artists should have priority over those of visiting artists.

Throughout the 1970s and especially after the orchestra launched a highly successful July Festival of Music and Opera, the centre was clearly fulfilling the mandate given it by Parliament. The centre's sad decline began in the mid-1980's, admittedly before the present management appeared on the scene. In 1983, the July Festival, by then internationally famous, was dropped; in the next year the English language theatre company was dissolved, as was its French sister company earlier. Theatre in both our languages is presented to this day, but not by resident companies since then.

Agreed, management at that time was not entirely to blame for these negative developments. It faced serious budget problems, due in part to freezes and cuts in the centre's federal subsidy. In any case, as long as the orchestra continued to prosper as the centre's only surviving resident company—and it prospered a few years more—it could be said that the centre remained loyal to its parliamentary mandate, at least to the extent its diminished means allowed.

[Traduction]

Le Parlement, dans la Loi de 1966 sur le Centre national des Arts, décrétait que le principal objet du Centre devait être:

...de développer les arts d'interprétation dans la région de la Capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada.

De façon très significative, la loi ajoute que pour faciliter la réalisation de ses objets, le Centre peut

...encourager et aider le perfectionnement des troupes d'art d'interprétation attachées au Centre.

Ce mandat avait été proposé au Parlement par deux comités consultatifs artistiques sur la musique et le théâtre. Ces comités comptaient des membres remarquables, notamment, Louis Applebaum, Arnold Walter, Gabriel Charpentier, Ludmilla Charyioff, Celia Franca, Herman Geiger-Torel, Gilles Lefevbre, Zubin Mehta et Nicolas Goldschmidt, pour ce qui est du comité de la musique; et Jean Gascon, John Hirsch, Yvette Brind'Amour, Michel Langan, Léon Major, Mavor Moore et Robert Prévost, pour ce qui est du comité sur le théâtre.

Ces hommes et ces femmes étaient à l'époque et ont été pendant de nombreuses années les meilleurs dans le monde du théâtre et de la musique au Canada, et le mandat que le Parlement a donné au Centre reflétait leur recommandation unanime. Pour que le Centre puisse être une célébration nationale permanente des arts d'interprétation canadiens, des compagnies artistiques devaient y être attachées, disaient—ils. Comme Jean Gascon le disait, «Le Centre doit avoir un coeur qui bat».

Lorsque le Centre a ouvert en 1969, il y avait par conséquent un orchestre à demeure, auquel sont venues se joindre rapidement des troupes de théâtre à demeure qui jouaient en anglais et en français. Le conseil, gardant à l'esprit l'opinion des comités consultatifs, confirmés par le Parlement, a décrété que les spectacles donnés par les artistes résidents du Centre auraient priorité sur ceux des artistes invités.

Pendant les années 70 et particulièrement après que l'orchestre eut lancé un Festival de juillet de la musique et de l'opéra, lequel eut beaucoup de succès, il était clair que le Centre remplissait entièrement le mandat qui lui avait été confié par le Parlement. Le triste déclin du Centre a commencé vers le milieu des années 80, avant l'arrivée de la direction actuelle, faut-il reconnaître. En 1983, on a laissé tomber le Festival de juillet, qui avait alors acquis une renommée internationale; l'année suivante, on laissait tomber la troupe de théâtre anglais, comme on l'avait fait plus tôt pour la troupe de théâtre français. Des pièces de théâtre dans les deux langues sont encore présentées aujourd'hui, mais non par des troupes à demeure.

Je reconnais qu'on ne peut en rejeter la responsabilité uniquement à la direction de l'époque qui avait de graves problèmes budgétaires, attribuables en partie au gel et aux coupures des subventions que le Centre recevait du gouvernement fédéral. Quoi qu'il en soit, tant que l'orchestre, qui était la seule compagnie résidente du Centre à survivre, a continué de prospérer—ce qui a été le cas pendant quelques années de plus—on peut dire que le Centre est demeuré loyal à son mandat parlementaire, du moins dans la mesure où ses moyens réduits le lui permettaient.